

Historique



Conseil central
de la Montérégie

du Conseil central de la Montérégie CSN

CONGRÈS DE 1995

EN MONTÉRÉGIE SOLIDAIRES POUR AGIR

(Congrès de fondation du Conseil central de la Montérégie CSN)

Le Conseil central de la Montérégie CSN est né le 1^{er} novembre 1995 du regroupement de cinq conseils centraux porteurs d'une longue histoire : le Conseil central Richelieu-Yamaska, affilié à la CTCC en 1927 sous le nom de Conseil central des syndicats nationaux catholiques de Saint-Hyacinthe ; le Conseil central régional de Granby, affilié à la CTCC en 1936 ; le Conseil central de Sorel fondé en 1946 ; le Conseil central du Haut-Richelieu fondé en 1951 sous le nom de Conseil central de Saint-Jean-d'Iberville ; et le Conseil central du Suroît détaché de Montréal en 1964 et affilié à la CSN en mars 1965 sous le nom de Conseil central de Beauharnois-Valleyfield.

Le congrès doit prendre de grandes décisions pour organiser les ressources CSN en Montérégie. Toutes les décisions devront s'appuyer sur la solidarité et s'orienter vers l'action.

Lors du congrès, les comités exécutifs des conseils centraux ont soumis un rapport dans lequel ils affirmaient que le rôle des appareils politiques et administratifs de la Montérégie est de plus en plus déterminant pour l'organisation de l'espace économique et social dans lequel nous évoluons. L'analyse mentionnait en particulier :

- La mise en place de la Régie régionale de la santé et des services sociaux lors de la réforme de 1991 ;
- Le renforcement du rôle des conseils régionaux de développement dans le cadre de la nouvelle politique de développement régional adoptée en 1992 ;
- La création de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre en 1993.

Composition du conseil central

- Le comité exécutif est composé de 9 personnes;
- Mise en place de 6 comités régionaux formés de 4 membres;
- Formation d'un conseil syndical composé de l'exécutif et des membres des comités régionaux.

CONGRÈS DE 1998

DES SYNDICATS CSN POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE

Quatre grands enjeux comme priorités d'action du conseil central:

- Lier le développement sectoriel et le développement territorial dans les instances de développement régional et local;
- Identifier la syndicalisation des travailleuses et travailleurs en Montérégie pour contrer la précarisation de l'emploi;
- Valoriser nos outils collectifs pour la création et le maintien des emplois;
- Élargir nos solidarités et renforcer notre position stratégique en développant les coalitions syndicales et communautaires.

Parmi les mandats du conseil central, celui de la formation syndicale occupe une place privilégiée. Faire en sorte que nos membres développent leurs connaissances, c'est les rendre le plus autonome possible. C'est une des voies privilégiées de la solidarité que nous devons développer entre nous.

Restructuration au conseil central :

- Abolition des conseils régionaux et du conseil syndical ;
- Fusion des postes de secrétariat et trésorerie ;
- Composition de l'exécutif de 8 membres ;
- Création d'un comité statutaire de santé-sécurité au travail ainsi qu'un comité de condition féminine.

CONGRÈS DE 2001

EN MONTÉRÉGIE NOTRE FORCE COLLECTIVE EN ACTION

Le conseil central consacre une part très considérable de l'énergie au soutien des luttes des syndicats. En complémentarité avec les salariés de la CSN, il organise l'action des militantes et militants pour qui la solidarité se concrétise et contribue efficacement au rapport de force des travailleuses et travailleurs.

Trois activités de financement, soit les paniers de Noël, le tournoi de balle dans la neige ainsi que le tournoi de golf sont les grandes campagnes d'appui aux luttes et sont reconduites d'année en année ; seul le tournoi de balle dans la neige fut retiré du calendrier. Le conseil central participe activement à la campagne des chandails de Leucan : nous y vendons en moyenne 1,400 chandails par année, et ceci grâce à la participation de tous.

- Participation de la présidence à la table des partenaires pour le marché du travail, sur le plan confédéral, elle siège au bureau et conseil. La présidence du conseil central est membre du comité d'orientation et du comité des juridictions de la CSN.
- Plusieurs vice-présidences siègent sur les conseils d'administration des centres locaux de développement (CLD).



CONGRÈS DE 2004
EN MONTÉRÉGIE PLUS QUE JAMAIS SOLIDAIRE
DANS L'ACTION

Le développement d'alliances avec d'autres organisations syndicales et avec des groupes populaires et communautaires est certainement la stratégie la plus importante des conseils centraux.

Formation du Réseau Vigilance, coalition qui travaille en autres sur la mobilisation. Le Réseau Vigilance représente l'ensemble des organismes du territoire autant syndicaux que communautaires.

Le conseil central a la responsabilité de développer la solidarité entre les syndicats d'une même région, de tous les secteurs, autour des luttes que ceux-ci mènent, faire valoir leurs intérêts civiques et politiques qui concernent l'ensemble de ses membres et de la population en général. Chaque région a ses particularités culturelles, économiques et sociales.

Avec plus de 1,3 million de personnes, la Montérégie est la deuxième région la plus peuplée du Québec.

Nous nous sommes informés, nous nous sommes mobilisés, nous avons bâti avec votre appui cette structure à l'image de la réalité de notre territoire à partir de nos six régions et l'exécutif croit toujours en cette formule gagnante. Nous voudrions vous remercier pour votre détermination à faire que le Conseil central de la Montérégie CSN soit vivant, dynamique et surtout solidaire.



CONGRÈS DE 2007

ET SI ON COMPTAIT... SUR NOS VALEURS CSN

Autonomie, démocratie, solidarité, ces valeurs doivent demeurer au cœur de nos décisions et préoccupations lors du 5^e congrès. Contribuer à un monde meilleur, c'est combattre la pauvreté, le décrochage scolaire, l'homophobie, le harcèlement psychologique, c'est améliorer les conditions de vie de tous.

Plusieurs propositions ont été soumises lors de ce congrès, entre autres:

- Encourager les jeunes à s'impliquer dans le mouvement syndical.
- Combattre l'homophobie dans nos milieux de travail.
- Connaître tous les programmes disponibles et les ressources de support qu'offre Emploi-Québec.
- Améliorer l'après-formation des militants pour qu'ils puissent accomplir leurs tâches avec le soutien nécessaire en établissant un système de parrainage, offrir des capsules de formation sur la trésorerie.
- Remettre l'environnement au cœur de nos préoccupations, participer à différentes coalitions environnementales dans nos régions.
- Créer un réseau de syndicalisation: la nécessité de créer ce réseau afin de freiner ce mouvement néolibéral qui nous frappe de tous les côtés; ensemble tout est possible, en augmentant le nombre de syndicats, nous augmenterons notre rapport de force afin d'améliorer nos conditions de travail, nos conditions de vie.
- Vie syndicale: une magnifique pièce de théâtre nous a été présentée portant sur la vie syndicale. L'humour était au rendez-vous pour nous faire réfléchir sur le fonctionnement de notre syndicat.
- Condition féminine: créer un réseau de femmes au conseil central pour échanger entre elles concernant les problématiques spécifiques aux femmes.
- Action internationale: Mères courage—un documentaire sur le génocide au Rwanda— qui ne laisse personne de glace. Ces femmes qui donneront des leçons de solidarité, de courage, ont touché beaucoup d'entre nous. Par leur générosité, leur détermination, elles prouvent au monde que la pauvreté n'est pas une fatalité. Le conseil central organisera, auprès des syndicats une collecte annuelle de fournitures diverses répondant à un besoin spécifique.

Beaucoup de travail stimulant pour les militantes et militants dans les années futures. Alors, si on comptait ...sur notre solidarité. Ensemble tout est possible!



CONGRÈS DE 2010
ENSEMBLE MILITONS POUR NOS MEMBRES

Lors de ce 6^e congrès régulier du Conseil central de la Montérégie – CSN, les militants et militantes ont débattu de différentes propositions dont une touchant les préoccupations des citoyens et citoyennes de notre région. Les délégué-es ont été en mesure d'apprécier, en compagnie d'experts, des avantages et inconvénients que pourrait entraîner le développement de l'énergie éolienne dans une perspective de développement durable.

De plus, un important projet innovateur a été proposé aux syndicats. Il s'agit de la mise en œuvre par le conseil central, en collaboration avec Emploi-Québec, d'un programme de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre. Ce projet est orienté vers des recherches de solutions et d'échanges entre les syndicats et les employeurs en ce qui a trait à la planification des besoins des membres pour le volet de la formation. De plus, il permet de connaître ou d'anticiper les départs à la retraite, de favoriser le transfert des compétences et faciliter le recrutement de la main-d'œuvre et la rétention du personnel qualifié.

Outre ces sujets, les congressistes ont abordé des thèmes au cœur de la vie syndicale, par exemple la santé et sécurité au travail, le fossé intergénérationnel et le syndicalisme pratiqué à la CSN.

Le conseil central devra se doter d'un site Web dans la prochaine année, ce qui facilitera les communications avec les syndicats.

